

DIRECTION GÉNÉRALE



DiCoD - Dpt. Services / Bureau des éditions - 2016



Direction générale des relations internationales et de la stratégie

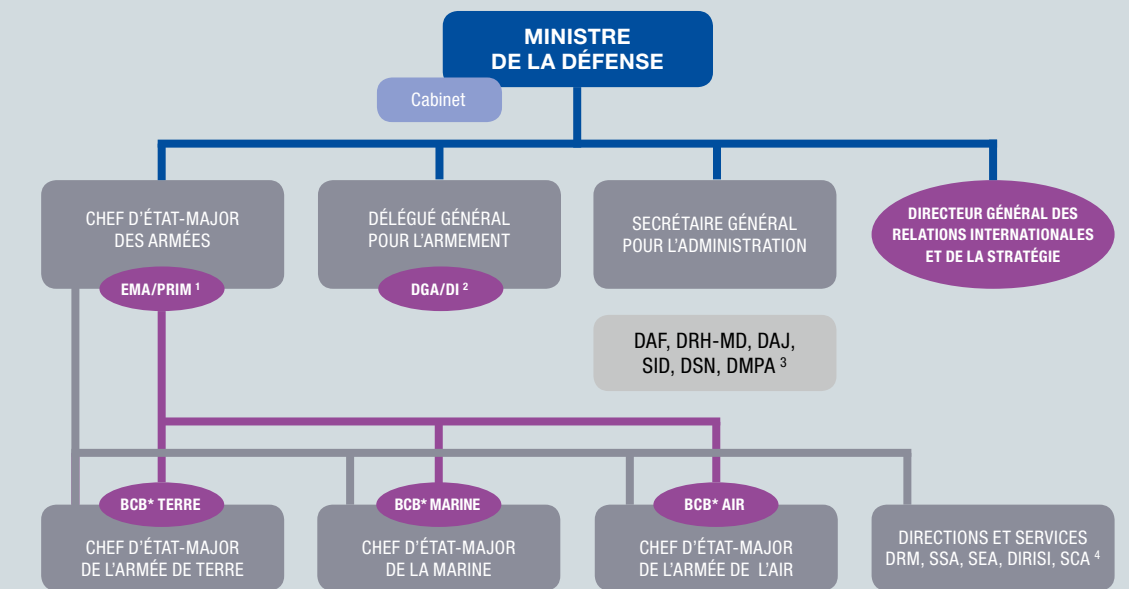
La Direction générale des relations internationales et de la stratégie est chargée du pilotage de l'action internationale du ministère et de la stratégie de défense.



Le ministère de la Défense doit faire face aux évolutions constantes de notre environnement international. La DGRIS a, dans ce contexte, la double mission de piloter l'action internationale du ministère de la Défense et d'en organiser la réflexion stratégique et prospective.

Elle conduit l'ensemble de ses travaux dans ces domaines en étroite coordination avec les grands acteurs du ministère. Elle est responsable de la cohérence de la fonction internationale.

La fonction internationale du ministère de la Défense



(1) État-major des armées – Pôle relations internationales militaires

(2) Direction générale de l'armement – Direction du développement international

(3) Direction des affaires financières (DAF), Direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD), Direction des affaires juridiques (DAJ), Service d'infrastructure de la Défense (SID), Direction du service national (DSN), Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)

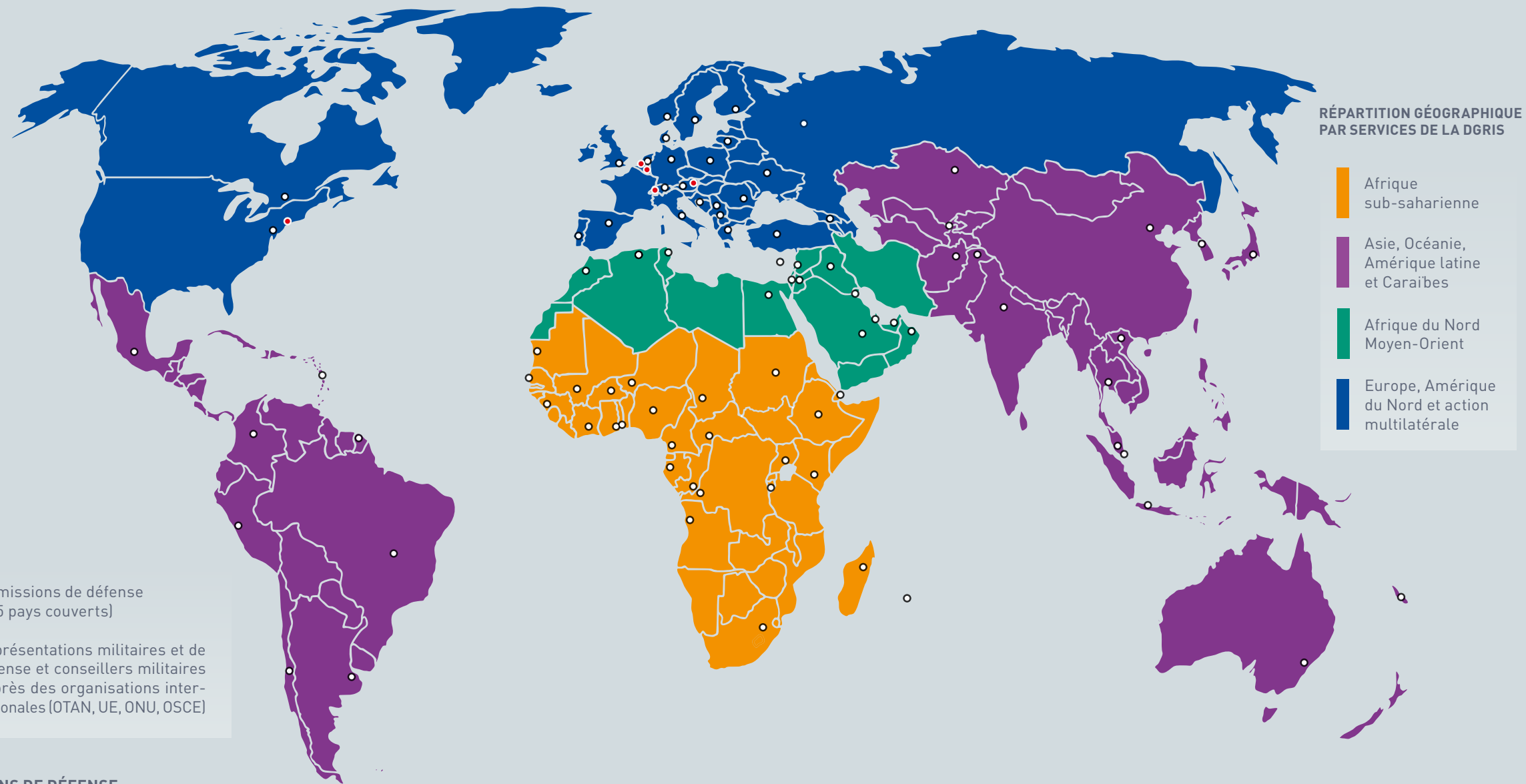
(4) Direction du renseignement militaire (DRM), Service de santé des armées (SSA), Service des essences des armées (SEA), Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), Service du commissariat des armées (SCA)

* Bureau de coopération bilatérale

Direction générale des relations internationales et de la stratégie

Ministère de la Défense
60, boulevard du général Martial Valin - CS21623 - 75509 PARIS Cedex 15
www.defense.gouv.fr/dgris

LA DGRIS ET LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE DÉFENSE



MISSIONS DE DÉFENSE

Afghanistan	Belgique	Chine	Djibouti	Grèce	Kazakhstan	Mali	Ouzbékistan	Russie	Togo
Afrique du Sud	Benin	Chypre	E.A.U	Guinée	Kenya	Maroc	Pakistan	Sénégal	Tunisie
Algérie	Brésil	Colombie	Égypte	Inde	Koweït	Mauritanie	Pays-Bas	Serbie	Turquie
Allemagne	Burkina Faso	Congo	Espagne	Indonésie	Liban	Mexique	Pérou	Singapour	Ukraine
Angola	Burundi	Congo RDC	États-Unis	Irak	Libye	Niger	Pologne	Soudan	Vietnam
Arabie Saoudite	Cameroun	Corée du Sud	Éthiopie	Israël	Lituanie	Nigéria	Portugal	Suède	Yemen
Argentine	Canada	Côte d'Ivoire	Finlande	Italie	Macédoine	Norvège	Qatar	Suisse	
Australie	Centrafrique	Croatie	Gabon	Japon	Madagascar	Oman	Roumanie	Tchad	
Autriche	Chili	Danemark	Géorgie	Jordanie	Malaisie	Ouganda	Royaume-Uni	Thaïlande	

Le service du pilotage des ressources et de l'influence internationale

- pilote le réseau des attachés de défense et des représentants militaires et de la défense auprès des organisations internationales et identifie les postes à pourvoir à l'étranger ;
- assure les liaisons avec les missions de défense étrangères en France et contribue à l'accueil des délégations étrangères ;
- propose la politique d'accueil des étrangers dans les organismes de formation intéressant la défense et la politique de décoration des militaires étrangers ;
- pilote le programme budgétaire 144 «Environnement et prospective de la politique de défense» placé sous la responsabilité du DGRIS ;
- assure le soutien de proximité de la DGRIS.



© R.Comman/DIGOD

Les principales missions de la DGRIS

Rattachée directement au ministre, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) pilote l'action internationale du ministère de la Défense en y associant l'État-major des armées (EMA), la Direction générale de l'armement (DGA) et le Secrétariat général pour l'administration (SGA).

La DGRIS pilote également les travaux de prospective stratégique et coordonne, pour le ministère de la Défense, ceux nécessaires à la préparation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et à son actualisation régulière. Elle veille, en liaison avec l'EMA, la DGA et le SGA, à l'articulation entre la stratégie de défense et la programmation militaire.

La DGRIS est chargée de représenter le ministère auprès des autres départements ministériels pour les questions touchant à l'action internationale du ministère de la défense, à l'exception des activités opérationnelles, de la conduite des coopérations en matière d'armement et du soutien aux opérations d'exportation.

Elle est en outre chargée de piloter le réseau des missions de défense à l'étranger et de définir la stratégie d'influence internationale du ministère de la Défense.

Pour remplir ses missions, la DGRIS est composée d'une direction et de trois services.



© R. Senoussi - DiCod



© L. Leluyon - DGRIS

La direction de la stratégie de défense, de la prospective et de la contre-prolifération

- coordonne la préparation, l'actualisation et le suivi du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale ;
- élabore des études et propositions en matière de stratégie de défense et suit la planification de défense ;
- pilote les travaux de prospective stratégique ;
- prépare la position du ministère de la Défense et coordonne l'action des états-majors, directions et services dans les domaines de la lutte contre la prolifération, de la maîtrise des armements et du désarmement ;
- coordonne les travaux du ministère en matière de contrôle des exportations de matériels de guerre et assimilés et de biens à double usage ;
- anime, dans son champ de compétence, les relations avec le monde universitaire et les instituts de recherche.

Éléments clés

- Animation du Conseil de la stratégie de défense (CSD)
- Cadrage stratégique des travaux d'actualisation de la Loi de programmation militaire
- 7,5 millions d'euros alloués chaque année au profit du soutien à la recherche stratégique ; création du Pacte Enseignement Supérieur ; tutelle de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)
- 5562 demandes de licences d'exportation ou de transfert d'armement traitées en 2015



© J. Focher - Armée de l'air

Rafale B et Mirage 2000N.



© P. Guioit - Marine Nationale

Rafale Marine.



© A. Monot - Marine Nationale

Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE).



© R.Comman - DICOD

Éléments clés

- Préparation des rencontres ministérielles bilatérales et multilatérales
- 46 pays suivis en permanence par le service Europe, Amérique du Nord et action multilatérale
- 13 dialogues stratégiques organisés tous les ans dans un cadre bilatéral
- 26 plans de coopération signés en 2015

Pour le ministère de la Défense :

- OTAN : préparation des sommets, des ministérielles, des réunions du Conseil et du Comité militaire
- Préparation des Conseils européens, des Conseils affaires étrangères/défense, des réunions du Comité politique et de sécurité (COPS) et du Comité militaire de l'Union européenne
- ONU : Suivi des opérations de maintien de la paix, contribution aux résolutions du Conseil de sécurité (Libye, Mali, Centrafrique...)

Le service Europe, Amérique du Nord et action multilatérale

- contribue, pour le ministère de la Défense, à la politique internationale en matière de relations bilatérales et multilatérales avec les États membres de l'Union européenne, de l'OTAN, les autres États européens, la Russie et les États du Caucase, en y associant l'Etat-major des armées, la Direction générale de l'armement et le Secrétariat général pour l'administration dans leurs domaines de compétences ;
- organise et conduit, pour sa zone, les dialogues bilatéraux et multilatéraux de défense ;
- valide les plans de coopération bilatéraux en matière de défense, valide et adresse les instructions destinées aux missions de défense ;
- définit la politique du ministère et promeut les positions françaises au sein des organisations internationales, en relation avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Il coordonne, valide et adresse les instructions du ministre destinées aux représentations militaires et de la défense auprès de ces organisations ;
- définit le cadre politique des coopérations en matière d'armement et de recherche et technologie au sein des organisations internationales (OTAN, Union européenne / Agence européenne de défense) et en supervise le déroulement.



© JJ.Chatard - DICOD

Opération FINUL - Escadron d'éclairage et d'investigation.



© G. Gesquière - armée de Terre

Opération PIANA (FDSM – BARKHANE – MINUSMA) - Cavaliers du 1^{er} régiment de chasseurs français dans le Burkina Faso.

Éléments clés

- Préparation des rencontres bilatérales ministérielles
- 92 pays suivis en permanence par le service des questions régionales
- 26 dialogues stratégiques organisés tous les ans
- 6 crises régionales suivies en 2015
- 36 plans de coopération signés en 2015

Le service des questions régionales

- contribue, pour le ministère de la Défense, à la politique internationale en matière de relations bilatérales et multilatérales avec les États d'Amérique latine, d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient, d'Asie et d'Océanie ;
- organise et conduit, pour sa zone, les dialogues bilatéraux et multilatéraux de défense ;
- valide les plans de coopération bilatéraux en matière de défense ;
- valide et adresse les instructions destinées aux missions de défense ;
- participe, à l'instar du service Europe, Amérique du Nord et action multilatérale, à des dialogues bilatéraux militaires ou en matière d'armement et de recherche et technologie menés par l'État-major des armées et la Direction générale de l'armement.



© R. Coman - DICOD

Rôle de la Marine pour assurer la liberté de navigation (lutte contre les migrations clandestines et les trafics) : ici démonstration NARCOPS dans le Golfe d'Aden.



Éléments clés

- 87 missions de défense françaises (279 personnels), pour 165 pays couverts dont 78 en non résidence
- 170 attachés militaires et de défense étrangers accrédités en France, représentant une centaine de nations
- 500 stagiaires étrangers accueillis chaque année dans les écoles de formation et d'application des officiers
- un budget de 1,295 Md€ pour le programme budgétaire 144 (loi de finances 2016)